

le Gonesse

ÉDUCATION



Rythmes scolaires :
reportage à l'école
Marc Bloch

JEUNESSE



La Ville mobilisée
pour dire Non à la
fermeture du CIO

VIE DES QUARTERS



Le centre socio-culturel
Marc Sangnier en travaux
pour un an

VIE DES QUARTERS



La place des Marronniers
entièrement réaménagée

DOSSIER



Résidence Picasso

Tour d'horizon
des opérations de
renouvellement urbain
et de rénovation de
Logements à Gonesse

Square des Sports

Îlot Point du Jour

18^e salon de la gastronomie et des saveurs de Noël

DU 22 AU 24 NOVEMBRE 2013

PLUS DE 30 EXPOSANTS

(foie gras, truffes, charcuterie, escargots, huîtres, chocolat, fromage, desserts, produits du terroir et alcool à consommer avec modération)

AVEC LE PRESTATAIRE FLY'IN CHEF

- Shows culinaires : Cuisine française
- Dégustations gratuite de chocolats.
- Parcours explicatif et jeu quiz "sur la route du chocolat"
- Loterie

Le Comité des fêtes de la ville offrira à chaque visiteur

UN VERRE GRAVÉ
en cadeau de bienvenue

et des animations seront proposées en lien avec la thématique des saveurs de Noël.

SALLE JACQUES BREL

5, rue du Commandant Fourneau
95 500 Gonesse

Vendredi 22 novembre de 15 h à 20 h
Samedi 23 novembre de 10 h à 20 h
Dimanche 24 novembre de 10 h à 18 h

ENTRÉE : 2,20 €



Plus d'informations
sur www.ville-gonesse.fr



- Actualités p. 4 à 7
- Cinéma p. 15
- Conseil municipal p. 21
- Bloc-notes p. 22



N° 191 • Novembre 2013
Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.
Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.
Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:
Cédric Sabouret.
Directeur de la communication:
Nicolas Morère.
Rédaction et secrétariat de rédaction:
Tiffany Assouline (Les Argonautes), Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.
Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.
Photogravure et imprimerie:
RAS.
Administration:
Service communication, Hôtel de ville, 66, rue de Paris, BP 10060 95503 Gonesse Cedex
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax: 01 34 45 11 22.
ISSN: 1257-0621.
Si vous ne recevez pas le Gonesseien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

sommaire



EDUCATION
Rythmes scolaires :
reportage à l'école Marc Bloch

ENVIRONNEMENT
La Ville mobilisée pour la réduction
des vols de nuits de l'aéroport
Paris-Charles-de-Gaulle



VIE DES QUARTIERS
Le centre socio-culturel Marc Sangnier
en travaux pour un an

DOSSIER
Tour d'horizon des opérations de
renouvellement urbain et de rénovation
de logements à Gonesse



VIE DES QUARTIERS
La place des Marronniers
entièrement réaménagée

JEUNESSE
La Ville mobilisée pour
dire Non à la fermeture du CIO



PETITION
Contre la fermeture des CIO
(Centres d'Information et d'Orientation)
du Val d'Oise

EMPLOI
Les premiers contrats
de génération signés



citoyenneté

Inauguration de la stèle en hommage aux victimes des génocides du XX^e siècle le 25 novembre à 17h.

Lundi 25 novembre, le quartier de Saint-Blin – La Madeleine sera à l'honneur avec l'inauguration de la stèle en hommage aux victimes des génocides du XX^e siècle. Erigée à l'initiative de la municipalité sur le parvis de l'abolition

de l'esclavage, face au lycée René Cassin, dans le quartier dit des Droits de l'Homme, l'œuvre du sculpteur Michel Stefanini sera dévoilée à 17h. Ce monument qui tient lieu de mémorial, a vocation à contribuer à l'indispensable

devoir de mémoire des générations à venir en permettant à chacun de se souvenir des événements tragiques et dramatiques du siècle dernier et faisant partie de l'histoire universelle.

La cérémonie d'inauguration de la stèle sera précédée par le changement de nom de l'école maternelle Lucie Aubrac en école maternelle Lucie et Raymond Aubrac afin d'honorer ces deux figures de la lutte contre le nazisme, qui demeurent parmi les couples les plus mythiques de la Résistance française pendant la seconde guerre mondiale.

Contact

Agence civile
Tél. : 01 30 11 50 57

citoyenneté

Commémoration de la fin de la Grande Guerre le 11 novembre

Après une participation de Gonessiens au ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe le 2 novembre, la Ville donne rendez-vous aux habitants lundi 11 novembre pour honorer la mémoire des milliers de soldats morts pour la France pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale dont 143 Gonessiens.

Cet hommage fait écho depuis 95 ans à la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui marquait la fin du premier conflit mondial.

Après un rassemblement au rond-point du Souvenir français à 11h la cérémonie débutera par la levée des couleurs. Le cortège se rendra ensuite au cimetière afin de procéder au dépôt d'une gerbe sur la tombe des trois Gonessiens fusillés ainsi qu'au Monument aux Morts. La date du 11 novembre étant désormais également une journée « en hommage à tous les morts pour la France, un dépôt de coussin sera également effectué sur les tombes des aviateurs Anglais mort pendant la 2nde guerre mondiale et enterrés à Gonesse.

Contact

Agence civile
Tél. : 01 30 11 50 57

citoyenneté

Ne ratez pas les prochaines assemblées de quartier !

Les assemblées de quartier sont des réunions où tous les habitants d'un même quartier sont conviés. Ces réunions sont un moment privilégié de rencontre entre les habitants, le Député-Maire, les élus et les services afin d'échanger sur les réalisations, les projets et des questions diverses qui les concernent.

Voici les dates prévisionnelles des prochaines assemblées de quartier.

- Samedi 16 novembre à 10h : assemblée de quartier des



Renseignements

Plus de renseignements au
01 34 45 19 55

culture

La Ville fête le centenaire d'Albert Camus

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la naissance d'Albert Camus, le Conseil municipal a décidé de rendre hommage à l'écrivain, philosophe et Prix Nobel de littérature en donnant son nom à une école de la Ville. L'école élémentaire René Coty a été choisie pour porter ce nouveau nom pour deux raisons. Parmi les premiers habitants de la Fauconnière au début des années 1960, de nombreux rapatriés d'Algérie sont venus s'installer dans le quartier. Albert Camus est lui-même né en Algérie et l'indépendance et la paix en Algérie ont largement

inspiré son œuvre et nourri son engagement politique. De plus, le nom du Président de la Quatrième République René Coty reste attaché à l'école Maternelle.

La cérémonie de dénomination de l'école Albert Camus a eu lieu vendredi 18 octobre. Les élèves ont présenté un spectacle sur le thème de la vie et de l'œuvre d'Albert Camus. L'inspecteur d'Académie, Jean-Marc Huc et, le député-maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, ont lu un extrait de la lettre qu'Albert Camus a écrite à l'un de ses anciens professeurs au len-

demain de sa remise du Prix Nobel. Une lettre poignante dans laquelle il explique que c'est l'école et les enseignants qui lui ont permis de devenir écrivain et de réussir sa vie : *Cher Monsieur Germain, (...) on vient de me faire un bien trop grand honneur, que je n'ai ni recherché ni sollicité. (...) Mais quand j'en ai appris la nouvelle, ma première pensée, après ma mère, a été pour vous. Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement, et votre exemple, rien de tout cela ne serait arrivé.*

territoire

La concertation autour du Triangle de Gonesse se poursuit en ligne

Le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse est au stade de la concertation publique. Il s'agit d'une étape de la procédure réglementaire. L'objectif est de démarrer les premiers travaux de construction de ce futur quartier en 2017. La gare du Barreau RER D – RER B sera mise en service en 2020 et la gare du métro du Grand Paris Express en 2025. Après la première réunion

publique de juin dernier, trois ateliers-débats thématiques se sont déroulés en septembre et octobre. Ils ont porté sur l'agriculture et l'environnement ; l'urbanisme, les transports et le développement durable ; le développement économique et l'emploi. Ils ont permis d'approfondir chacune de ces thématiques importantes en rassemblant les habitants, et les acteurs

économiques, institutionnels et associatifs. La réunion publique de clôture a eu lieu à la salle Jacques Brel le 11 octobre dernier en présence d'une centaine de personnes. Elle a permis de synthétiser les questions et les observations faites pendant la concertation et d'y apporter des éléments de réponse.

Concertation

La concertation se poursuit désormais uniquement en ligne sur le site
www.triangledegonesse.fr



recensement

Pensez aux démarches en ligne

Depuis la mise en place du nouveau site Internet de la ville, il est possible d'effectuer plusieurs démarches qui évitent ou limitent les déplacements à la mairie. C'est notamment le cas du recensement citoyen en vue de la Journée de Défense et de Citoyenneté ou de son inscription sur les listes électorales de la ville.

Il suffit de cliquer sur l'icône correspondante de la rubrique « Mes demandes en ligne » disponible à droite de la page d'accueil du site et de suivre le guide en renseignant les différents formulaires.

Il vous sera demandé de joindre les pièces justificatives en version numérisée. Un système d'échange par réponse automatique vous

permet de suivre l'avancée de votre demande. Le service vous contactera par messagerie électronique s'il est nécessaire de compléter votre demande. L'attestation de recensement est tenue à la disposition du demandeur au service de l'Etat-civil au centre administratif ou au choix, à l'accueil d'un des trois centres socio-culturels. La carte électorale sera envoyée par courrier.

Renseignements

Direction de la Population
01 34 45 10 80
www.ville-gonesse.fr

emploi

Retour sur la réunion d'information de l'association Nos Quartiers ont des Talents

Le 20 septembre dernier, l'association Nos Quartiers ont des Talents, qui accompagne les jeunes diplômés proposait une réunion d'information réunissant plus de 30 personnes.

Le dispositif concerne des titulaires d'un Bac+4 ou plus, ayant moins de 30 ans en situation de recherche d'emploi et leur propose un système d'accompagnement (parrain, CVthèque, cours d'Anglais en e-learning, rencontres professionnelles...). Informations :

- Direction du dévelop-



environnement

Gonesse obtient sa 2^e fleur !

Le concours villes et villages fleuris dont le label « garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente » vient d'être attribué à Gonesse, sa deuxième fleur. La Ville avait obtenu sa première fleur l'année dernière après avoir obtenu la première place du concours départemental en 2011. Plus d'information dans un prochain numéro du Gonessien.

commerce

Une nouvelle entreprise à dimension européenne installée à Gonesse

Depuis le 1er septembre, la ZAC de la Grande Couverture accueille un nouveau locataire : JMT LocaMeubles, filiale du groupe hollandais JMT présent dans huit pays européens. Créée en 2002, cette filiale s'est d'abord installée à Sarcelles, puis à Saint-Denis. Cette installation à Gonesse correspond à la

croissance de cette entreprise qui avait besoin de doubler sa surface de bureaux et d'exposition, tout en bénéficiant d'une proximité avec l'axe Nord-Sud européen et avec les principaux centres d'expositions de la région parisienne.

Spécialisé dans la location de mobilier, JMT LocaMeubles

a pour activité principale la location de mobilier pour événementiel (stands d'exposition pour des salons, congrès, ...). Cette entreprise dispose à Gonesse d'un stock de mobilier et d'un bureau qui s'occupe des clients Français pour le marché français. Dans le cas où, un client organise un événement dans l'un des pays où JMT est présent, le dossier est transmis à la filiale concernée, offrant à la fois une économie substantielle en termes de coûts de transport et d'empreinte carbone. Cette logique s'inscrit dans la démarche de développement durable et de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise à laquelle souscrit pleinement JMT.

Contact

JMT LocaMeubles
16 rue Ampère
95500 Gonesse
www.jmt.fr

santé

Plusieurs temps forts prévus autour de la Journée mondiale contre le SIDA



murs"), la Ville, en partenariat avec la Maison des adolescents, située au Pôle jeunesse solidarité, renouvelle son engagement par l'organisation de plusieurs temps forts.

Ainsi, des spécialistes seront présents à la Maison des adolescents pour répondre aux questions des jeunes les 28, 29 novembre après-midi et le 3 décembre après-midi. La journée du 2 décembre est consacrée à l'accueil des lycéens autour d'une pièce de théâtre "Pilule et paroles", suivie d'un débat concernant les questions d'entrée dans la sexualité, des moyens de contraception, et des relations de dépistages "hors les

Depuis plusieurs années, la ville s'engage en faveur d'actions de prévention à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le SIDA du 1er décembre. Suite au succès rencontré lors de l'organisation d'un forum à la salle Jacques Brel le 30 novembre 2012 (accueil de plus de 400 professionnels de santé, réalisation de dépistages "hors les

solidarité

Bel élan de générosité pour Leonessa

Gonesse et Leonessa sont jumelées depuis 32 ans. Dans ce cadre, de très nombreux échanges ont eu lieu entre nos villes. Il y a quelques mois, Leonessa s'est retrouvée confrontée à de graves difficultés financières se retrouvant sans budget pour les travaux de sécurisation et de restauration de la Porta Spoletina, l'un de ses principaux monuments. A cette occasion, la Ville a lancé en juin dernier une souscription publique pour lui venir en aide.

Cette soirée animée par l'association Big Band et ses 20 musiciens a rassemblé 250 participants. Grâce à la générosité de chacun, l'ensemble des droits d'entrée a généré 5 660 € et l'ensemble des dons supplémentaires réunis lors de la soirée s'élèvent à 1380€. Ces 7 040 € viennent ainsi s'ajouter à la subvention accordée par la Ville pour la restauration de "la Porta Spoletina" à Leonessa pour un montant de 20 000 €.

Afin de récolter plus de fonds, la Ville a organisé le 12 octobre dernier une « Soirée italienne » à la salle Jacques Brel.

L'ensemble des sommes récoltées durant la soirée a été reversé à la souscription.



Renseignements

Atelier santé ville
01 30 11 55 21

Maison des Adolescents de l'Est du Val d'Oise
1, avenue Pierre Salvi
01 34 45 60 01

Informations pratiques

Service de l'Education scolaire
Place du Général de Gaulle

Renseignements :
01.34.45.10.61 ou
01.34.45.10.77

Le service est ouvert les lundi, jeudi et samedi matin, le mercredi la journée, les mardi et vendredi après-midi.

Pièces à fournir pour l'inscription : Livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...) et jugement du Tribunal (en cas de divorce).

éducation

Les inscriptions en maternelles pour la rentrée de 2014 débutent le 12 novembre

Les inscriptions des enfants en première année de maternelle se feront au service de l'Education scolaire du 12 novembre 2013 au 17 janvier 2014.

Tous les enfants nés en 2011 seront scolarisés. Les enfants nés au premier trimestre 2012 seront dans un premier temps inscrits sur liste d'attente.

Les parents seront informés par courrier des possibilités de scolarisation. Les familles désirant inscrire leur enfant dans une autre école que celle de leur secteur devront déposer une demande de dérogation à la Direction de l'Enfance, de la Petite Enfance et de l'Education Scolaire avant début mars 2014.

solidarité

Nouvelle permanence d'écrivain public sur la Ville

Depuis le 8 octobre, une nouvelle permanence est proposée, celle d'écrivain public.

Elle a pour but d'aider les administrés dans leurs démarches administratives, sociales et juridiques. L'écrivain public accompagnera et apportera une aide à la rédaction et à la compréhension de courriers (formulaires, courriers juridiques et administratifs...). L'écrivain public reçoit uniquement sur rendez-vous :

- Le lundi matin de 9h15 à 11h45 à l'Agence Civile au 01.30.11.50.50
- Le mardi matin de 9h15 à 11h45 au Pôle Jeunesse Solidarité au 01.30.11.55.20
- Le mardi après-midi de 13h30 à 16h00 au Centre Socioculturel Ingrid Betancourt au 01.30.11.24.70

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec le secrétariat de l'Agence civile.



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU CENTRE ADMINISTRATIF (Direction de la Population/Etat-civil)

Ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le mardi matin.
Les services de l'Etat-civil sont également ouverts le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 01 34 45 11 11

HORAIRES D'OUVERTURE DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
NB : Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM) Du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».

Tél. : 01 30 11 89 89

emploi

Prochaine session des ateliers sur le « savoir-être » du 18 au 22 novembre

les « ateliers du savoir-être », s'adresse à des jeunes motivés, formés pendant une semaine, aussi bien à la rédaction du CV et des lettres de motivation, qu'à la présentation (attitude, choix vestimentaires...) et la préparation de l'entretien d'embauche. Ils sont également formés au savoir-être professionnel. L'implication de responsables des ressources humaines des

entreprises locales, permet de mettre les participants en situation.

Une prochaine session est organisée du 18 au 22 novembre. Si vous êtes intéressés, contactez la Direction du développement économique, du commerce et de l'emploi (DDECE) au 01 34 45 10 57 ou 01 34 45 10 71.



santé

Attention aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion (chaudières, chauffe-eau, poêles, cuisinières, cheminées, appareils de chauffage...)
Le danger principal provient du fait que le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Des maux de tête, malaises et vomissements peuvent être le signe de sa présence dans votre logement.

Dans ce cas, aérez immédiatement les lieux ; arrêtez les appareils à combustion ; évacuez les lieux au plus vite et appelez les secours : le 18 (Sapeurs-Pompiers), le 15 (Samu) ou le 112 (numéro d'urgence européen). Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers. Pour prévenir tout danger, pensez donc avant l'hiver à faire contrôler vos installations et à aérer tous les jours votre logement pendant 10 minutes, en n'obstruant jamais les entrées et sorties d'air.

Renseignements

- L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France
- Le Service Communal d'Hygiène et Salubrité de la Mairie: 01.34.45.11.48
- Sites d'informations:
 - inpes.sante.fr
 - prevention-maison.fr
 - sante.gouv.fr
 - logement.gouv.fr
 - invs.sante.fr
 - developpement-durable.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE Du 1er avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi	9h-12h / 14h-18h30
Samedi	9h-18h30
Dimanche	9h-13h

Dépôts sauvages, tags, lampadaire déficient, fuite d'eau... N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

APPELER GRATUITEMENT **ALLO ENVIRONNEMENT**
0800 730 079

Rythmes scolaires : reportage à l'école Marc Bloch

La réforme des rythmes scolaires est mise en œuvre à Gonesse depuis la rentrée de septembre. L'objectif principal est d'offrir des activités de qualité pour les enfants, au service de la réussite éducative. Le Gonnaisien est allé rendre visite à l'école Marc Bloch pour découvrir les activités proposées.



Les nouveaux temps d'activités périscolaires sont programmés les lundis et jeudis à l'école Marc Bloch.

À l'école élémentaire Marc Bloch, l'équipe pédagogique s'est impliquée depuis le début dans le projet de réforme. L'un des enseignants a accepté d'être référent, c'est-à-dire en charge de la coordination et de l'organisation au sein de l'école et quatre autres enseignants réalisent des activités. Comme dans chaque école de la Ville, il y a deux adultes pour encadrer et animer chaque activité. Les autres intervenants sont soit des agents communaux (animateurs, intervenants culturels, maîtres-nageurs sauveteurs...) soit des intervenants extérieurs (clubs sportifs de la Ville ou compagnie de théâtre).

Sport et culture à l'école

Parmi les activités proposées, l'atelier « Découverte du théâtre contemporain » est assuré par Cécile Metrich, comédienne de la compagnie Nagananda, avec les classes de CM2. « C'est passionnant de les voir inventer des choses auxquelles je n'aurais pas pensé. A la fin de cette période,

ils sont moins inhibés, ils proposent beaucoup de choses, ils réagissent plus à mes propositions. Ils ont pu ainsi atteindre les objectifs, notamment le fait d'accéder à leur imaginaire, se montrer devant les autres, mieux gérer leurs corps dans l'espace... ». Mme Mogane, professeur en CE1 qui accompagne cette activité, a choisi d'être volontaire « parce que je croyais à cette réforme et je voulais m'investir dans ce projet. Au début, les enfants étaient très agités et au fur et à mesure, leur comportement s'est vraiment amélioré. Ils apprécient énormément cette activité. Ils sont tous très investis et peuvent s'exprimer d'une façon dont ils n'auraient pas l'occasion en classe ».

Les élèves de Mme Mogane pour leur part se retrouvent pendant ce temps à l'atelier multimédia : « ils apprécient énormément cette activité. Ils sont tous investis et en parlent en classe. Comme ils font le journal de l'école, cela les oblige à être attentifs et à retenir tout ce qui se passe dans la classe. Pour ma part, si ce nouveau rythme me fatigue un

peu plus que d'habitude, les enfants disent que non. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'une première période, il faut du temps pour que cela se mette en place. »

M. Siad, enseignant en CLIS (classes pour l'inclusion scolaire) était volontaire. « Cela donne l'occasion de partager une activité qui sort du cadre scolaire avec d'autres enfants que ceux que j'ai en classe. Pour cette activité multimédia, l'idée de faire un journal est venue de tout le monde et les enfants participent à sa création. » Pour Chloé, 7 ans « ici on doit taper des textes, c'est difficile. A la maison, l'ordinateur, c'est pour jouer. » Quant à Yasmine, 7 ans : « j'ai bien aimé faire la rubrique sportive et j'aime bien le temps sur les ordinateurs. J'ai l'impression d'apprendre quelque chose ».

Les autres activités pour les enfants de l'école sont : cinéma, musique, chant, patrimoine et histoire du quartier, livres et albums, judo avec le club de Gonesse, badminton au gymnase Raoul Vaux et apprentissage de la nage à la piscine.

La Ville mobilisée pour la réduction des vols de nuits de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle

Le Conseil municipal a adopté une nouvelle motion pour demander au gouvernement de démarrer les discussions afin de réduire progressivement les vols de nuit de l'aéroport Paris Charles de Gaulle. Cette motion a été adoptée à l'unanimité lors de la séance du 26 septembre dernier.

Avec 500 000 mouvements aériens chaque année, l'aéroport Paris Charles de Gaulle constitue l'un des plus importants aéroports au monde, le deuxième en Europe. Il s'agit de l'aéroport le plus nuisant en Europe avec 170 vols par nuit en moyenne. Bien que cet aéroport soit un moteur de développement économique et de création d'emplois, il est aussi un facteur de nuisances sonores pour ses riverains.

Des nuisances sonores dangereuses pour la santé

Les nuisances sonores en particulier la nuit constituent une gêne réelle et un risque pour la santé. « L'Organisation Mondiale de la Santé préconise qu'un sommeil réparateur de 8 heures doit s'effectuer sans que le bruit dans la chambre à coucher ne dépasse 45 dB. Une bonne nuit de sommeil est un droit de l'Homme, ainsi que l'a déclaré la Cour européenne des Droits de l'Homme. » comme le rappelle le texte adopté par le Conseil municipal.

Si des progrès ont été effectués pour réduire les vols de nuit les plus bruyants, ils sont encore insuffisants et ne permettent pas

d'atteindre les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). De plus, le trafic aérien est en progression constante. Et le plafonnement du nombre de créneaux à Paris-CDG entre 0h et 5h a entraîné un phénomène de report du trafic qui conduit à une augmentation du nombre de survols entre 22h et 0h et à partir de 5h du matin.

Aussi, pour faire avancer le débat et la prise de décision dans ce domaine, la motion votée par le Conseil municipal demande au Gouvernement « l'ouverture de négociations entre l'ensemble des parties prenantes visant à la réduction progressive des vols de nuit » ainsi qu' « un calendrier de ces négociations ».

Signalez les vols bruyants sur

<http://bruit.ville-gonesse.fr>



le plafonnement du nombre de créneaux à Paris-CDG entre 0h et 5h a entraîné un phénomène de report du trafic qui conduit à une augmentation du nombre de survols entre 22h et 0h et à partir de 5h du matin.

Le centre socio-culturel Marc Sangnier en travaux pour un an

Le centre socio-culturel Marc Sangnier fait partie des plus anciennes structures de la Ville. Il a été construit au même moment que le quartier de la Fauconnière au début des années 1960. Les travaux de réhabilitation complète du site et de mise aux normes débiteront en ce mois de novembre, après le déménagement et la préparation du chantier, pour une durée estimée d'un an.

Les activités du centre socio-culturel Marc Sangnier ont été transférées provisoirement au 1 à 5 place Marc Sangnier (Centrée située à proximité de la bibliothèque George Sand)

Les habitants de la Ville et de la Fauconnière connaissent bien le centre socio-culturel Marc Sangnier et ses usagers savent qu'une réhabilitation du bâtiment était devenue inévitable. Le programme à la fois de réhabilitation et de réaménagement lancé par la Ville permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les associations, le public et le personnel.

Des locaux remis aux normes

L'ensemble des peintures, carrelages qui étaient vieillissants seront refaits et les installations de plomberie et des sanitaires rénovées. Le bâtiment sera remis aux normes, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite avec la création de toilettes à leur intention et l'installation d'un ascenseur. La mise aux normes concernera également l'électricité et la sécurité-incendie, ainsi que les locaux de préparation et réchauffage d'aliments. L'isolation de l'ensemble du bâtiment sera renforcée et le système de chauffage également amélioré.

Un hall d'accueil réaménagé

Le hall d'accueil sera rendu plus fonctionnel et accueillant. L'éclairage naturel sera privilégié. L'espace accueil qui doit

permettre d'orienter le public, mais également d'assurer les prises de rendez-vous permettra de mieux respecter la confidentialité des échanges. L'accès principal se fera depuis la place Marc Sangnier.

Cybercap, projet d'insertion sociale

Enfin, les travaux du centre socio-culturel sont l'occasion d'aménager des locaux pour le projet « Cybercap ». Cybercap sera une structure d'insertion sociale et professionnelle. Son objectif sera de permettre à des jeunes en situation de décrochage scolaire de retrouver l'envie de se former et d'apprendre un métier. La méthode : les outils numériques. L'idée, inspirée d'une expérience réussie au Canada, est que certains jeunes en difficulté qui s'intéressent à Internet, à l'informatique ou au numérique peuvent retrouver une voie vers l'emploi en suivant des formations courtes et très orientées vers le monde professionnel.

Un chantier qui favorise l'insertion professionnelle des Gonessiens

Le projet de réhabilitation du centre socioculturel Marc Sangnier prévoit des clauses d'insertion. Ainsi, les entreprises retenues pour l'exécution des travaux devront recruter des Gonessiens

pour un minimum de 420 heures de travail. Pour en savoir plus sur les conditions de recrutement et/ou pour déposer une candidature spontanée, il convient de se rapprocher de la Direction du développement économique, du commerce et de l'emploi au 01 34 45 19 58.

Pendant les travaux, les activités du centre déménagent mais se poursuivent

Pendant la durée des travaux le centre socioculturel sera fermé. Les activités du centre et les permanences des associations seront maintenues, mais transférées pour la plupart d'entre elles au 1 à 5 place Marc Sangnier (bâtiment de la bibliothèque George Sand).

Certaines activités pourront avoir lieu ailleurs (Maison de l'enfance Victor Hugo ou centre socioculturel Ingrid Betancourt, en fonction du nombre de personnes, de l'horaire, etc.). Il convient dans tous les cas de se renseigner au 01.39.85.19.35.

Le numéro de téléphone du centre reste inchangé.



Les travaux du centre socio-culturel Marc Sangnier dureront jusqu'à l'automne 2014.



dossier

Tour d'horizon des opérations de renouvellement urbain et de rénovation de logements à Conesse

Comme les Gonessiens l'ont constaté, plusieurs opérations de renouvellement urbain ou de réhabilitation de logements sont soit en phase d'achèvement des travaux, soit sur le point d'être lancées. Elles contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à l'évolution des différents. Le Gonessien vous donne toutes les explications sur les opérations de l'année 2013.

Tour d'horizon des opérations de renouvellement urbain et de rénovation de logements à Gonesse

Comme les Gonessiens l'ont constaté, plusieurs opérations de renouvellement urbain ou de réhabilitation de logements sont soit en phase d'achèvement des travaux, soit sur le point d'être lancées. Elles contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à l'évolution des différents quartiers. Le Gonesisien vous donne toutes les explications sur les opérations de l'année 2013.

Qu'est-ce que le renouvellement urbain ?

Le renouvellement urbain désigne les opérations qui consistent à « reconstruire la ville sur la ville ». En clair, cette expression fait référence à la démolition des logements dégradés ou vétustes en vue de reconstruire des logements neufs et de restructurer des quartiers. Les opérations de « réhabilitation » c'est-à-dire les travaux d'amélioration des logements existants contribuent aussi au renouvellement urbain. Ces opérations sont indispensables pour l'amélioration du cadre de vie et permettre aux quartiers de faire peau

neuve. A Gonesse, le renouvellement urbain est rendu très complexe par la contrainte du Plan d'Exposition au Bruit qui interdit la construction de logements supplémentaires en raison des nuisances sonores de Roissy-CDG. Tout logement construit doit être compensé par un logement démolit. Sous l'impulsion des députés du Val d'Oise François Pupponi et Jean-Pierre Blazy, la loi est en cours de modification pour donner plus de souplesse et faciliter la poursuite du renouvellement urbain en particulier dans l'Est du Val d'Oise.

Les projets qui se sont achevés en 2013



41 Logements "passifs" construits en centre ville sur l'Îlot "Point du Jour"

Au 82/84 rue de Paris, le bailleur OPIEVOY a réalisé le premier programme de logements sociaux du Val d'Oise dits « passifs », c'est-à-dire à très faible consommation d'énergie. Les locataires viennent de s'y installer: Panneaux solaires, triple vitrage et puits géothermiques permettront de diviser la consommation d'énergie par cinq par rapport à un logement ancien.

Les pavillons de l'ancienne gendarmerie transformés

Après la fermeture de la gendarmerie de Gonesse et le départ début 2010 des derniers gendarmes de leurs logements de fonction, le bailleur Val d'Oise Habitat qui est devenu propriétaire des lieux a réalisé des travaux de réhabilitation des 13 logements. Les nouveaux locataires viennent d'emménager dans ces logements refaits à neuf.



Les anciens pavillons de la gendarmerie réhabilités ont été inaugurés le 10 octobre 2013.



La Résidence Picasso a été inaugurée vendredi 18 octobre 2013

L'opération ANRU se poursuit

L'opération ANRU à Saint-Blin se poursuit. 46 logements locatifs ont été construits par le groupe Gambetta à la place de ceux démolis allées Manet et Renoir. Les locataires ont emménagé en avril. Ces trois petits immeubles qui donnent sur l'avenue François Mitterrand apportent un autre visage au quartier.

Les locataires des immeubles des allées Raphaël et Rembrandt ont tous été relogés. Ils seront démolis en 2014. Le bailleur Erigère réalisera environ 55 pavillons et petits logements collectifs. La consultation pour désigner l'architecte vient d'être lancée.

Les travaux en cours de réalisation

De nouveaux travaux de mise en sécurité au square des Sports

Entre 2008 et 2011, le bailleur I3F, propriétaire des logements du 1 au 55 square des Sports avait réalisé d'importants travaux de réhabilitation des logements. Suite à deux incendies et des problèmes prolifération de rats, les locataires et la Ville ont demandé au bailleur de démonter la façade en bois. Plusieurs réunions avec les habitants ont été organisées et ont permis de convaincre I3F de faire de nouveaux travaux.



Un plan de sauvegarde pour la copropriété de La Garenne

La résidence située du 1 au 31 square de la Garenne présentait des signes de fragilité et connaissait des difficultés de gestion financière. Face à cette situation, la Ville et les partenaires financeurs (Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil général, le Conseil régional, dispositif d'aide à l'insonorisation) ont défini un « Plan de Sauvegarde » visant à améliorer la gestion de la copropriété et à mener les travaux de réhabilitation des logements et des parties communes.

Après une première phase de travaux qui a permis la rénovation des toitures, terrasses, la 2ème phase portant sur la performance énergétique (ravalement thermique, remplacement des menuiseries, renforcement de la ventilation) est actuellement en cours de finalisation. Une 3ème phase est programmée pour la réfection des parties communes et privatives (individualisation des compteurs d'eau, remplacement des portes de halls, etc.).



Îlot central : Livraison prévue pour fin décembre 2013

« L'îlot central » est ainsi appelé car il se situe au cœur du centre ancien. Sa rénovation constitue un élément essentiel des opérations de renouvellement urbain en cours. Plusieurs bâtiments vétustes ont été rachetés par la Ville et démolis. A la place, les nouvelles constructions vont permettre de recréer un espace urbain de qualité : 61 logements neufs sont reconstruits, une placette est aménagée, une ruelle piétonne est créée. Seuls les habitants de cet îlot pourront entrer avec leur véhicule pour accéder aux places de stationnement privatives. De nouveaux locaux pour des commerces et des professions libérales sont créés. Les deux bâtiments donnant sur la rue de Paris seront livrés en fin d'année et le bâtiment côté place du 8 mai 1945 sera livré au premier trimestre 2014.



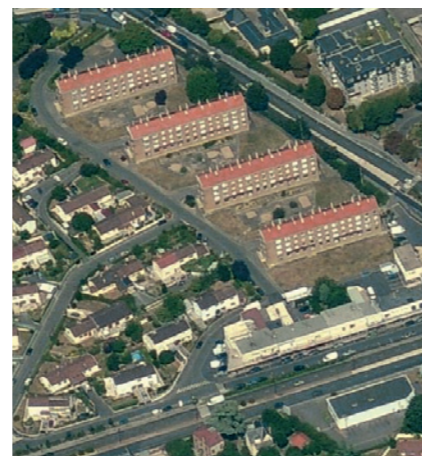
Les projets qui vont être lancés

La réhabilitation des tours de Val d'Oise Habitat

Val d'Oise Habitat a racheté les tours des squares du Nord, des Sports et de la Garenne après le départ d'Icade. Celles-ci sont dégradées et le bailleur s'est engagé à réaliser une opération de réhabilitation. Une réunion de présentation est organisée en novembre avec les locataires. Le permis de construire est en cours d'instruction et les travaux démarrent en début d'année prochaine. Les façades et les parties communes seront refaites et les logements réhabilités sur plusieurs points.



La Résidence La Madeleine bientôt en travaux



Le bailleur OPIEVOY a présenté le mois dernier un projet de réhabilitation de la résidence La Madeleine comprenant 96 logements. Le démarrage des travaux est prévu pour la fin de l'année 2013. Ils doivent porter sur la rénovation des logements, la réfection des façades et l'aménagement des espaces extérieurs.



EN NOVEMBRE AU CINÉMA JACQUES PRÉVERT



Semaine du 30 octobre au 5 novembre

LA VIE DOMESTIQUE

d'Isabelle Czajka
Avec Emmanuelle Devos, Julie Ferrier, Natacha Régnier
France - 2013 - 1h33
Drame

Mercredi 30 octobre à 20h30
Vendredi 1er novembre à 18h30
Dimanche 3 novembre à 17h
Lundi 4 novembre à 14h30
Mardi 5 novembre à 18h30

PRISONERS

de Denis Villeneuve
Avec Hugh Jackman, Jake Gyllenhaal, Paul Dano
Etats-Unis - 2013 - 2h33 - VO & VF
Thriller

Mercredi 30 octobre à 17h (VO)
Vendredi 1er novembre à 20h30 (VF)
Samedi 2 novembre à 20h30 (VF)
Lundi 4 novembre à 17h (VF) & 20h30 (VO)
Mardi 5 novembre à 20h30 (VO)

EAT, SLEEP, DIE

de Gabriela Pichler
Avec Nermina Lukac, Milan Dragisi, Jonathan Lampinen
Suède - 2013 - 1h44 - VOSTF
Drame

Samedi 2 novembre à 18h30
Mardi 5 novembre à 16h30 - Instant-ciné

PLANES

de Klay Hall
Etats-Unis - 2013 - 1h32 - VF - 3D
Animation
A partir de 6 ans

Mercredi 30 octobre à 14h30 - 2D
Vendredi 1er novembre à 14h30 - 2D & 16h30 - 3D
Samedi 2 novembre à 14h30 3D & 16h30 - 3D
Dimanche 3 novembre à 15h00 - 2D

Semaine du 6 au 12 novembre

LA VIE D'ADELE - CHAPITRE 1 & 2

d'Abdellatif Kechiche
Avec Léa Seydoux, Adèle Exarchopoulos,
France - 2013 - 2h59
Comédie dramatique
Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement

Mercredi 6 novembre à 20h30
Vendredi 8 novembre à 20h30
Samedi 9 novembre à 17h
Dimanche 10 novembre à 17h
Lundi 11 novembre à 20h30

INSAISSABLES

de Louis Leterrier
Avec Jesse Eisenberg, Mark Ruffalo, Woody Harrelson
Etats-Unis, France - 2013 - 1h56 - VF
Thriller, Policier

Mercredi 6 novembre à 17h
Samedi 9 novembre à 20h30
Lundi 11 novembre à 18h
Mardi 12 novembre à 16h & 20h30

PEOPLE MOUNTAIN PEOPLE SEA

de Shangjun Cai
Avec Jian Bin Chen, Xiubo Wu
Chine, Hong-Kong - 2013 - 1h31 - VO
Drame, Thriller

Vendredi 8 novembre à 16h30
Mardi 12 novembre à 18h30

LEO & FRED

de Pal Toth
Hongrie - 2013 - 41 min
A partir de 3 ans
Animation
Programme de six courts métrages d'animation

Mercredi 6 novembre à 14h30
Dimanche 10 novembre à 15h
Lundi 11 novembre à 14h30

PLANES - Reprise

Samedi 9 novembre à 14h30 3D
Lundi 11 novembre à 16h 3D

AMAZONIA

de Thierry Ragobert
France, Brésil - 2013 - 1h30 - 3D
Documentaire aventurier

Vendredi 8 novembre à 14h 3D - Avant-première

Semaine du 13 au 19 novembre

MALAVITA

de Luc Besson
Avec Robert De Niro, Michelle Pfeiffer, Tommy Lee Jones
Etats-Unis - 2013 - 1h51 - VF/VO
Action
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Mercredi 13 novembre à 20h30 (VO)
Vendredi 15 novembre à 14h (VF) &

20h30 (VO)
Samedi 16 novembre à 17h (VF)
Mardi 19 novembre à 17h (VF) & 20h30 (VF)

L'EXTRAVAGANT VOYAGE DU JEUNE ET PRODIGEUX T.S. SPIVET

de Jean-Pierre Jeunet
Avec Helena Bonham Carter, Judy Davis, Callum Keith Rennie
France, Etats-Unis - 2013 - 1h45 - VF - 2D / 3D
Aventure

Mercredi 13 novembre à 17h 3D
Vendredi 15 novembre à 16h30 2D
Samedi 16 novembre à 20h30 3D
Lundi 18 novembre à 14h30 3D & 18h30 2D

9 MOIS FERME

d'Albert Dupontel
Avec Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nicolas Marié
France - 2013 - 1h22
Comédie

Vendredi 15 novembre à 18h30
Dimanche 17 novembre à 17h
Lundi 18 novembre à 16h30 & 20h30

TURBO

de David Soren
Etats-Unis - 2013 - 1h36 - VF - 3D
A partir de 6 ans
Animation

Mercredi 13 novembre à 14h30 3D
Samedi 16 novembre à 14h30 3D
Dimanche 17 novembre à 15h00 3D

Semaine du 20 au 26 novembre

BLOOD TIES

de Guillaume Canet
Avec Clive Owen, Billy Crudup, Marion Cotillard
Etats-Unis, France - 2013 - 2h07 - VF/VO
Policier

Mercredi 20 novembre à 20h30 (VF)
Vendredi 22 novembre à 14h (VF) - Instant-ciné
Samedi 23 novembre à 17h (VF)
Lundi 25 novembre à 17h (VO)
Mardi 26 novembre à 20h30 (VO)

GRAVITY

de Alfonso Cuarón
Avec Sandra Bullock, George Clooney, Ed Harris
Etats-Unis, Angleterre - 2013 - 1h30 - VF/VO - 3D
Science-fiction

Mercredi 20 novembre à 17h (VF) 3D
Vendredi 22 novembre à 16h30 (VF) 3D & 18h30 (VO) 3D
Samedi 23 novembre à 20h30 (VF) 3D
Mardi 26 novembre à 17h (VO) 3D

AS I LAY DYING

de James Franco
Avec James Franco, Tim Blake Nelson, Danny McBride
Etats-Unis - 2013 - 1h50 - VO
Drame
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Vendredi 22 novembre à 20h30
Lundi 25 novembre à 20h30

LA MARCHÉ

de Nabil Ben Yadir
Avec Olivier Gourmet, Jamel Debbouze, Charlotte Le Bon
France - 2013 - 2h00
Drame

Dimanche 24 novembre à 16h30 - Avant-Première

MA MAMAN EST EN AMERIQUE ELLE A RENCONTRE BUFFALO BILL

de Marc Borel, Thibaut Chatel
Avec les voix de Marc Lavoine, Julie Depardieu
France - 2013 - 1h15
A partir de 6 ans
Animation

Mercredi 20 novembre à 14h30 - CINE GOUTER
Samedi 23 novembre à 14h30
Dimanche 24 novembre à 15h00

Semaine du 27 novembre au 3 décembre

LES FILLES ET LES GARÇONS EN COURTS

Programme de courts-métrages sur les rapports hommes / femmes

Vendredi 29 novembre à 14h
Entrée libre

EN SOLITAIRE

de Christophe Offenstein
Avec François Cluzet, Samy Seghir, Virginie Efira
France - 2013 - 1h36
Drame

Mercredi 27 novembre à 20h30
Vendredi 29 novembre à 16h30 & 18h30

Samedi 30 novembre à 16h30 & 18h30
Lundi 2 décembre à 14h30
Mardi 3 décembre à 17h

THOR : LE MONDE DES TENEBRES

de Alan Taylor
Avec Chris Hemsworth, Natalie Portman, Tom Hiddleston
Etats-Unis - 2013 - 2h10 - VF - 3D
Action, Fantastique

Mercredi 27 novembre à 17h 3D
Samedi 30 novembre à 20h30 3D
Dimanche 1er décembre à 17h 3D
Mardi 3 décembre 20h30 à 3D

SNOWPIERCER, LE TRANSPERCENEIGE

de Bong Joon Ho
Avec Chris Evans, Octavia Spencer, Tilda Swinton
Etats-Unis, Corée du Sud, France - 2013 - 2h05 - VF
Fantastique

Vendredi 29 décembre à 20h30
Lundi 2 décembre à 17h & 20h30

JOUR DE FETE

de Jacques Tati
France - 2013 Version restaurée - 1h16
A partir de 6 ans
Comédie

Samedi 30 novembre à 14h30 - CINE FAMILLE

TORBEN ET SYLVIA

de Anders Morgenthaler
Danemark, Suède - 2013 - 1h15
A partir de 6 ans
Animation

Mercredi 27 novembre à 14h30
Dimanche 1 décembre à 15h00

Cinéma Jacques-Prévert
Place Aimé Césaire - La Fauconnière -
95 500 Gonesse
Tél. : 01 39 85 21 92
Site : <http://cinemaprevert.blogspot.com>
Tarifs : 6 €
Réduit 1 h 4,50 € • Réduit 2 h 3 €
Moins de 12 ans : 2,50 €
Carte 10 places : 40 €

La place des Marronniers entièrement réaménagée

La place des Marronniers vient d'être mise en service après des travaux de réaménagement complet : une aire de jeux a été créée ainsi qu'un parc de stationnement. Tout est fait pour que la vie retrouve ses droits après l'assassinat du jeune Mohamed le 3 juillet dernier. La vidéo-protection a été déployée, la Ville assure une présence renforcée de ses équipes de prévention et sécurité et une association de jeunes contre les violences inter-quartiers est en cours de constitution.

La place des Marronniers nécessitait d'être réaménagée. Elle avait été victime d'actes de vandalisme et de dégradations malgré une réfection complète pourtant récente. La restructuration de la place a conduit à remplacer l'aire multi-sports par une aire de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans et à réaliser un parc de stationnement de 15 places supplémentaires, dont une pour les personnes à mobilité réduite. L'éclairage public a également été refait.

Une aire de jeux pour les 2/6 ans

L'aire de jeux est constituée de quatre jeux à ressort et d'une structure toboggan. Le sol est réalisé avec un revêtement souple pour éviter les accidents en cas

de chute. Depuis sa mise en service le 9 octobre, elle connaît une forte affluence. "Cette aire de jeux est bien faite car elle est sécurisée. La clôture autour nous permet d'être plus tranquille face aux risques d'accident" raconte une maman rencontrée sur place. « Grâce au sol souple, nous avons moins peur pour nos enfants quand ils tombent. » Plusieurs parents présents le jour de l'ouverture ont exprimé le souhait que cette aire de jeux soit respectée : « L'aire de jeux est vraiment bien, mais j'espère qu'elle ne sera pas dégradée ». Sentiment partagé par une autre personne qui trouve que « l'aire de jeux est propre et les enfants en profitent la journée. » et qui ne voudrait pas « que les jeunes la squattent et la dégradent la nuit tombée. »

Une aire de jeux pour les 2/6 ans a été créée au cœur de la place des Marronniers



De nouvelles places de stationnement ont été créées places des Marronniers



Une caméra de vidéo-protection a été installée place des Marronniers

Plus de sécurité

La Ville déploie depuis 3 ans des caméras de vidéo-protection et c'est dans ce cadre qu'une caméra a été installée place des Marronniers. Après la place Marc Sangnier et plusieurs bâtiments communaux c'est au tour de la place des Marronniers, mais aussi de la place des Myosotis, des abords du centre socio-culturel Louis Aragon et du chemin de Saint-Blin d'être également équipés.

Afin de sécuriser les abords de la place des Marronniers et de faire cesser les excès de vitesse, des ralentisseurs ont également été installés.

De plus, la Ville a mis en place un dispositif pour assurer une présence renforcée sur le terrain. La Police

municipale, l'équipe de prévention spécialisée et les médiateurs civils sont régulièrement sur place. De même que la Police nationale.

Une nouvelle association créée

La tragédie qui a conduit au décès de Mohamed le 3 juillet dernier a mobilisé la Ville et ses habitants. Dès le 5 juillet, un arrêté municipal interdisait les rassemblements place des Marronniers, place des Myosotis, place des Roses et aux abords du parvis du centre socio-culturel Louis Aragon afin d'éviter des représailles. Le 6 juillet, une marche silencieuse avait été organisée à laquelle ont participé plus de 800 personnes pour dire « stop » à la violence et rendre un ultime hommage à Mohamed. A la rentrée, une réunion publique

a à nouveau rassemblé plus d'une centaine de personnes. Aujourd'hui, 17 personnes sont mises en examen et en détention provisoire, l'enquête est en cours et il faut laisser le temps à la justice de faire son travail d'enquête et d'instruction.

Un travail doit se faire autour de la question des violences inter-quartiers. C'est dans ce sens qu'une association est en train de se mettre en place sur le quartier des Marronniers à l'initiative des habitants. Tout en rendant hommage à Mohamed, son but est de lutter contre toutes les formes de violences inter-quartiers, via des actions sportives et culturelles et une sensibilisation par des messages pédagogiques.

Les premiers contrats de génération signés

Pour encourager les entreprises à embaucher des jeunes, le Gouvernement a créé les « contrats de génération ». Leur objectif est de pouvoir recruter de jeunes salariés tout en conservant des seniors. Depuis avril 2013, plus de 150 contrats ont été signés dans le Val d'Oise par des entreprises de moins de 50 salariés. Le 30 septembre dernier, à Gonesse deux premiers contrats de génération ont été signés à l'entreprise Magnum, la première entreprise de plus de 50 salariés du département.

Les Contrats de génération visent trois objectifs principaux : favoriser l'emploi des jeunes et leur intégration par un accès à un contrat à durée indéterminée (CDI), favoriser l'embauche et le maintien en emploi des salariés âgés, et assurer la transmission des savoirs et des compétences. La signature d'un contrat de génération qui permet de recruter un jeune et de maintenir dans l'emploi un senior donne lieu pour l'entreprise à une aide financière de l'Etat de 4000 €.

Magnum signe les premiers Contrats de génération à Gonesse

L'entreprise Magnum a été créée en 1986 et s'est installée à Gonesse en octobre 2000. Cette société est leader français

de location de matériel de sonorisation, d'éclairage et de distribution électrique pour tout type d'événements. Elle intervient notamment sur de grands événements comme par exemple l'éclairage de la Tour Eiffel pour des occasions particulières. L'entreprise compte aujourd'hui 145 salariés. Pour Stanislas Surun, Directeur des Ressources Humaines de Magnum, « les contrats de génération permettent de faire perdurer le savoir-faire de nos salariés grâce à la transmission entre seniors et anciens ».

Ainsi, deux jeunes et deux seniors ont signé ces premiers contrats. Idrissa, 25 ans, est « très heureux car grâce au contrat de génération, j'ai pu signer un CDI ». En effet, il occupait depuis mars dernier le poste de magasinier-cariste au

sein de l'entreprise et son CDD devait s'achever fin septembre. Antoine, 20 ans, « pense que c'est important pour une entreprise de garder des personnes âgées et d'engager des jeunes ». Grâce au contrat de génération, il a ainsi pu obtenir son premier emploi juste après l'obtention de son diplôme. Il venait de terminer son contrat d'apprentissage de trois ans au sein de l'entreprise et est à présent titulaire d'un BAC PRO en Électrotechnique, Énergie et Équipements communicants. Il est désormais en CDI au sein de l'atelier de maintenance.

Patrick Kowarzyk, 56 ans, est arrivé chez Magnum il y a six ans par l'intermédiaire de la Cotorep en tant que travailleur handicapé. Il a dû changer de vie après un grave accident du travail. Comme il le raconte : « Se réintégrer, ce n'est pas évident et Magnum m'a beaucoup aidé. Avec le Contrat de génération, je peux apprendre aux jeunes ce que j'ai appris ici. Cela fonctionne dans les deux sens, je peux inculquer aux jeunes des valeurs, mais nous avons aussi à en apprendre d'eux. Le Contrat de génération m'apporte par ailleurs la garantie de l'emploi et c'est important, car à 56 ans, c'est toujours agréable de trouver des entreprises qui ne tiennent pas compte de l'âge. Si ce dispositif peut aider à lutter contre le chômage, c'est encore mieux. »



DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

• Motion relative aux vols de nuit de l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle. **Unanimité**

> Rapporteur: Monsieur le Député-Maire

• Aménagement de locaux administratifs et commerciaux de l'immeuble Place du Général de Gaulle – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. La Majorité : 27 Pour – Elu non inscrit dans un groupe : Pour – Groupe UPG/UMP : 4 Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse : Abstention

> Rapporteurs : Monsieur le Député-Maire, Madame Gris, Madame Moustachir

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

• Suppression et création de postes. **Unanimité.**

> Rapporteur: Madame Gris

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

• Clôture du Budget Annexe Ateliers Locatifs. La Majorité : 27 Pour – Elu non inscrit dans un groupe : Pour – Groupe UPG/UMP : 4 Pour – Joie de Vivre à Gonesse : Contre.

> Rapporteur: Monsieur Jaurey

ÉDUCATION SCOLAIRE- CAISSE DES ÉCOLES

• Modification de la dénomination de l'école maternelle Lucie Aubrac. **Unanimité**

• Modification de la dénomination de l'école élémentaire René Coty. **Unanimité**

• Travaux de réhabilitation des écoles élémentaires Marie Curie et Marc Bloch – Lancement de la procédure de désignation d'un maître d'œuvre et constitution d'un jury. La Majorité : 27 Pour – Elu non inscrit dans un groupe : Pour – Groupe UPG/UMP : 4 Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse : Pour.

> Rapporteur: Madame Hennebelle

SPORT

• Travaux de construction et de réhabilitation du Pôle Sportif Eugène Cognevaut – Lancement d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre et constitution du jury. La Majorité : 27 Pour – Elu non inscrit dans un groupe : Pour – Groupe UPG/UMP : 4 Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse : Pour.

> Rapporteur: Monsieur Richard

URBANISME

• Approbation et signature d'une convention pour la reconstitution de l'offre d'accueil du

foyer ADEF sis 4 rue Chauvart. La Majorité : 27 Pour – Elu non inscrit dans un groupe : 1 Abstention – Groupe UPG/UMP : 4 Contre – Joie de Vivre à Gonesse : Contre.

> Rapporteur: Monsieur Gregoire

CIVILITE - CITOYENNETE - VIE ASSOCIATIVE ET CENTRES SOCIOCULTURELS

• Services des Fêtes - Jumelage. Complément à la tarification communale 2013-2014 - Proposition de tarification de soirée du jumelage exceptionnelle «Gala de soutien à Leonessa ». **Unanimité**

> Rapporteur: Madame Caumont

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

CULTURE ET PATRIMOINE

• Bilan d'activité pour l'exercice 2012 du cinéma exploité en régie dotée de la personnalité financière. **Prend Acte**

• Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2013 à l'association PATRIMONIA. **Unanimité**

• Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « les Ballets du Val d'Oise ». **Unanimité**

> Rapporteur: Monsieur Pigot

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

• Approbation et signature avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise de deux avenants N°1 à la convention d'objectifs et de financement « Accueil de loisirs sans hébergement » maternels et élémentaires relatifs aux modalités de tarification de la prestation. **Unanimité**

> Rapporteur: Madame Maillard

FINANCES - BUDGET - PROJET DE VILLE

• Approbation et signature de l'avenant N°1 à la convention N°2 sur les modalités de financement et de réalisation de la canalisation d'eau potable à Garges-les-Gonesse – Liaison Oise-Marne. **Unanimité**

> Rapporteur: Monsieur Jaurey

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – EMPLOI – FORMATION PROFESSIONNELLE - COMMERCE

• Parking du Château – Fixation du tarif d'occupation des emplacements de stationnement réservés aux commerçants du Centre-Ville. **Unanimité**

> Rapporteur: Madame Moustachir

VOIRIE - DEPLACEMENTS - GESTION URBAINE DE PROXIMITE

• Plan de Déplacement des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) – Déclassement d'une portion du Chemin de Fontenay et mise en place d'un itinéraire de substitution. **Unanimité**

> Rapporteur: Monsieur Monot

EDUCATION SCOLAIRE - CAISSE DES ÉCOLES

• Rapport annuel pour l'exercice 2012 de la délégation de service public de restauration scolaire et municipale établi par la société Avenance. **Prend Acte**

• Frais de scolarité – Participation financière des communes de résidence des élèves scolarisés à Gonesse. **Unanimité**

• Indemnités à verser aux enseignants ayant participé aux classes de découverte – année 2012/2013. **Unanimité**

• Location de véhicules de transport en commun avec chauffeur – Lot N°1 : location de véhicules de transport en commun avec chauffeur pour ramassage et rotations scolaires (période scolaire) – Capacité 59 places – Sté « Autocars JAMES » - Approbation et signature de l'avenant N°1. **Unanimité**

> Rapporteur: Madame Hennebelle

CIVILITE - CITOYENNETE - VIE ASSOCIATIVE ET CENTRES SOCIOCULTURELS

Travaux de réhabilitation et d'aménagement du centre socioculturel Marc Sangnier – signature du marché. **Unanimité**

SPORT

• Approbation et signature d'une convention de mise à disposition d'un véhicule 9 places avec les associations municipales. **Unanimité**

• Approbation des tarifs de l'Ecole de Golf proposés par la Société GAIA CONCEPT GONESSE pour 2013-2014. **Unanimité**

> Rapporteur: Monsieur Richard

URBANISME

• Classement dans le domaine public communal des parcelles AL 70 et 73. **Unanimité**

• Approbation et signature avec la Maison de la Solidarité d'une convention d'occupation des locaux sis 6 avenue du Maréchal Foch. **Unanimité**

• Z.A.C. Multisites – Présentation du Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales (C.R.A.C.L) de l'année 2012. **Prend Acte**

• Approbation du bilan de la concertation

et approbation de la révision simplifiée N°6 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Déclassement des terrains de la zone UF à vocation d'équipement public, en zone d'habitat UC permettant la reconstruction d'une offre d'hébergement existant. La Majorité : 27 Pour – Elu non inscrit dans un groupe : 1 Pour – Groupe UPG/UMP : 2 Abstentions.

> Rapporteur: Monsieur Gregoire

ENVIRONNEMENT URBAIN

• Mise en place de conteneurs enterrés sur le secteur du Centre-Ville et la Z.A.C Entrée Sud – Signature du marché. **Unanimité**

• Travaux de génie civil, fourniture et pose d'équipements enterrés destinés à la collecte des ordures ménagères recyclables (emballage et verre) et à la collecte des ordures ménagères non recyclables sur le territoire de la ville de Gonesse – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. **Unanimité**

• Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable. **Prend Acte**

• Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers. **Prend Acte**

> Rapporteur: Madame Garret

AFFAIRES GÉNÉRALES ET COMMUNICATIONS

• Mise à disposition de personnel d'entretien pour les bâtiments communaux – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. **Unanimité**

• Conseil en communication, conception du journal municipal, création des différents supports de communication, refonte du magazine municipal et des supports de communication existants, reportages vidéos et motion design – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. **Unanimité**

> Rapporteur: Monsieur Sabouret

DÉVELOPPEMENT DURABLE

• Approbation et signature de l'avenant N°1 à la convention avec le représentant de l'Etat pour la transmission dématérialisée des actes administratifs – arrêtés – décisions – soumis au contrôle de légalité. **Unanimité**

> Rapporteur: Monsieur Boissy

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

• Antennes relais de téléphonie mobile : Redevance. **Unanimité**

> Rapporteur: Monsieur Dos Santos
Décisions prises par Monsieur le Député-Maire

MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site: www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

NUMÉROS UTILES

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgences	112
Police municipale	01 30 11 89 89

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

9 juillet : Clément Courcol • 16 juillet : Djendeli Sarah • 29 août : Grin Yasmine • 31 août : Moubakou Hayden • 2 septembre : Etoile Aaron • 4 septembre : Grin Yasmine • 4 septembre : Njock Keidann • 5 septembre : Ekamba Simba Blanchard-Modibi • 7 septembre : Agyemang Jordy • 7 septembre : Khetari Mehdi • 7 septembre : Lemaréchal Lohan • 8 septembre : Maréchal Jouveny Mathys • 9 septembre : Djeapragassame Priya • 11 septembre : Moueza Liam • 13 septembre : Bueno Alon • 13 septembre : Panama Imrâm • 17 septembre : Dembelé Khalyssa • 19 septembre : Midavaine Elya • 19 septembre : Moran Geraldo • 19 septembre : Arab Imran & Arab Kaïs • 20 septembre : Tanriverdi Akin • 22 septembre : Benoudiba Amel • 22 septembre : Ouatmani Mohammed • 23 septembre : Sobreira Meireles Clara • 24 septembre : Bonhomme Enora • 25 septembre : Kômürçu Mehmet • 25 septembre : Makaji Séta • 26 septembre : Kanzi Lyna • 28 septembre : Ulca Hakan

MARIAGES

7 septembre : Piegza Cédric & Belleguic Prescilla • 7 septembre : Rachdi Amine & Duvivier Céline • 7 septembre : Tchimbembe-Gabiot & Igor Yoka Mokombi-Ebele • 14 septembre : Caillou Mickaël & El Kaddouri Hanan • 14 septembre : Conkar Apraham & Ozdemir Laura • 14 septembre : Mercier Alban & Ananda Sylvie • 28 septembre : GARDEZ Sébastien & KRAKUS Sophie

DÉCÈS

1 septembre : Corbeau née Schlichenmeyer Jeanne • 1 septembre : Herry Romain • 7 septembre : Glowacz née Ding Odile • 9 septembre : Bergerol Jeannine • 11 septembre : Saintard Didier • 12 septembre : Mucha née Suquet Arlette • 12 septembre : Isart née Lopez Liliane • 13 septembre : Mauriet Brigitte • 13 septembre : Queret Gérard • 15 septembre : Ghanem Mohammed • 16 septembre : Goncalves Alves José • 17 septembre : Ipekoglu née Aldiçoglu Ketre • 17 septembre : Hameau née Berthelot Irène • 18 septembre : Atchabahian née Palayan Odette • 21 septembre : Bouchehta Mohammed • 23 septembre : Velud née Wan Kerkhove Renée • 26 septembre : Kolandjian Bernard • 28 septembre : Louf née Suard Andrée

MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

	SEMAINE DU 4 AU 8 NOVEMBRE	SEMAINE DU 11 AU 15 NOVEMBRE	SEMAINE DU 18 AU 22 NOVEMBRE	SEMAINE DU 25 AU 29 NOVEMBRE
LUNDI	<ul style="list-style-type: none"> Salade de Maïs/Betteraves en salade/vinaigrette au basilic Boulette d'agneau sauce moutarde/Filet de Colin sauce dugléré/Chou fleur et Brocolis persillés Fromage fondu Président/Croc lait Fruits au choix 	<p><i>Jour férié</i> (Armistice de la Première Guerre Mondiale en 1918)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pomelos et sucre/Salade de tomate/Vinaigrette au basilic Hachis parmentier/Lasagnes de saumon Yaourt nature et sucre/Yaourt aux fruits Compote de pommes/Compote de pomme cassis 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de riz niçois/Salade piémontaise Boulettes d'agneau Provençale/Omelette nature/Ratouille et blé Saint Paulin/Chantailou Fruits au choix
MARDI	<ul style="list-style-type: none"> Céleri à la rémoulade/Carottes râpées/vinaigrette échalotte Escalope de porc sauce diable/Pavé du fromager/Petit pois Buchette mi-chevre /Chantailou Liégeois vanille/Liégeois chocolat 	<ul style="list-style-type: none"> Friand au fromage/Friand a la viande Sauté de dinde aux poivrons/Quenelle de Brochet sauce Nantua/Haricots beurre saveur du jardin Yaourt aromatisé/Yaourt nature et sucre Fruits au choix 	<ul style="list-style-type: none"> Chou blanc vinaigrette échalotte Radis et beurre Paupiette de veau aux oignons/Poisson crumble pain d'épice/Purée de betteraves et pommes de terre Camembert/Coulommiers Dessert lacté vanille/Dessert lacté chocolat 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de concombre/Salade Iceberg aux croutons/vinaigrette échalotte Saucisse de Toulouse/Colin meunière/Lentilles à la paysanne Cœur de dame/Emmental Fruits au choix/Pain généreux
MERCREDI	<ul style="list-style-type: none"> Endives au bleu/Mache et mimolette/Vinaigrette persil Chicken wings/Nuggets de poisson/Purée de pomme de terre Petit suisse nature et sucre/Petit suisse aux fruits Compote pomme fraise/Compote pomme cassis 	<ul style="list-style-type: none"> Salade verte et tomate/Salade Vosgienne (salade composée-œuf-crouton-lardons) Penne a la carbonara/Penne bolognaise au thon Edam/St Nectaire Abricots au sirop/Pêche au sirop 	<ul style="list-style-type: none"> Céleri à la rémoulade/Carottes râpées vinaigrette persil Jambon braisé/Filet de colin frais sauce vanille/Pommes smiles Tomme des Pyrénées/Saint Paulin Fruits au choix 	<ul style="list-style-type: none"> Salade verte/Cœur de palmier et tomate vinaigrette à la ciboulette Choucroute/Choucroute de la mer Tomme noire/Bûchette mi-chèvre Smoothie
JEUDI	<ul style="list-style-type: none"> Animation Danemark Salade Nordique (pommes de terre, œuf, saumon fumé) Emincé de Pintade sauce aux aïelles/Filet de Hoki sauce Aneth au saumon/Mélange de légumes Danois Fromage blanc et sucre Moelleux myrtilles et citron 	<ul style="list-style-type: none"> Potage cultivateur Rôti de veau sauce Chasseur/Nuggets de poisson/Semoule et Pêle-mêle de légumes Brie/Carré de l'est/Pain Sanfaçon Fruit au choix 	<ul style="list-style-type: none"> Potage tomate vermicelles Rôti de bœuf au jus/Poisson gratiné au fromage/Epinard béchamel Six de savoie/Chantailou Pâtisserie maison 	<ul style="list-style-type: none"> Rillettes aux deux poissons/Saucisson sec Sauté de Dinde au gorgonzola/Beignets de calamar/Carottes Vichy Petit suisse aux fruits/Petit suisse nature et sucre Tarte Normande/Tarte flan
 VENDREDI	<ul style="list-style-type: none"> Salade de penne à la parisienne/Blé à la provençale Rôti de bœuf au jus/Queue de saumon sauce lombarde/Gratin de courgettes et pommes de terre Fraidou/Emmental Fruits au choix 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de concombre/Salade iceberg/Vinaigrette a la ciboulette Cuisse de Poulet rôti/Omelette/Jeunes carottes saveur du midi Fromage blanc fruité/Fromage blanc et sucre Chou vanille/Paris brest 	<ul style="list-style-type: none"> Taboulé/Salade de penne au pesto Sauté de poulet au jus/Colin pané et citron/Haricots verts à l'ail Mimolette/Edam Fruits au choix 	<ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées/Radis et beurre/vinaigrette persil Rôti de bœuf au jus/Brandade de colin maison/Purée de courgettes Carré de l'est/Brie Yaourt velouté fruité/Yaourt velouté nature et sucre



Téléthon

VENDREDI 6 DÉCEMBRE À 20H

Soirée Pop Rock

SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 10H À 17H

Animations (stands associatifs,stands de jeux,plateau de jeunes talents avec l'association Cœur Musical.)

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 20H

Soirée spectacle-comédie musicale avec l'association les Ballets du Val d'Oise

Salle Jacques Brel, 5 rue du Commandant Maurice Fourneau
Informations au 01.30.11.55.03 / 06.08.56.29.26

Amicale des sapeurs pompiers de Gonesse



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES 23 ET 30 MARS 2014 LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES AURONT LIEU LE 25 MAI 2014

Pour pouvoir voter, pensez à vous inscrire sur Les Listes électorales avant Le 31 décembre 2013.

Où s'inscrire ?

- Sur internet sur www.ville-gonesse.fr
- Au centre administratif,
4, place du Général de Gaulle
- Et dans les centres socioculturels
Marc Sangnier, Louis Aragon
et Ingrid Betancourt

Quels justificatifs fournir ?

- La photocopie d'un de vos titres
d'identité français
- La photocopie d'un justificatif de
domicile (ainsi qu'une attestation
d'hébergement si vous êtes hébergé).
- Vous pouvez également joindre
votre ancienne carte d'électeur si
vous avez changé d'adresse tout en
demeurant Gonessien.



Informations au 01 34 45 10 80 et sur www.ville-gonesse.fr